

Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

Conseil municipal du 11 janvier .. p 2
Droit préemption urbain p 3
Orientations communautaires .. p 3
De toit à nous p 3
Médiathèque en chantier p 5
Printemps des pêtes p 6
Loto du foot p 6
ADMR p 6
Randonnées de Boëme p 7
Etat Civil p 8
Agenda février - mars p 8



Le chantier de la médiathèque est ouvert, les ouvriers ont répondu à la pelle !

Photo Alain PORTE

CHANTIER À LIVRES OUVERTS

Vous avez pu constater le démarrage du chantier médiathèque. Ceci commence par les premiers travaux de démolition.

D'aucun pourrait penser qu'un tel projet à MOUTHIERES n'était pas indispensable. Rien n'est indispensable mais tout est nécessaire à notre sens dans nos zones périurbaines pour permettre une qualité de vie suffisante à chacun et chacune d'entre nous.

Aussi après avoir créé et amélioré les équipements sportifs, nous allons continuer à honorer nos promesses de début de mandat par la création de cet espace culturel.

Nous devons penser à tous les monastériens, les amateurs du sport mais également les amoureux de la littérature et de la culture. Les deux ne sont absolument pas incompatibles et sont même complémentaires pour un développement harmonieux du corps et de l'esprit.

Notre bibliothèque trop éloignée du centre bourg est désormais trop exigüe pour contenir suffisamment de documents pour notre population. Nous l'avons voulu en centre bourg pour diverses raisons. Tout d'abord cet espace architectural de grande qualité va sans aucun doute valoriser l'environnement urbain de la rue du fournil et de la rue du champ de foire.

En effet, notre médiathèque sera renforcée par une salle d'exposition (immeuble à l'angle de la rue du champ de foire et de la place petite roselle).

Nous aurons ainsi un espace culturel de 470 m² en lieu et place d'immeubles vacants et vétustes.

De plus, installer notre future médiathèque à proximité des commerces, des

services, enfin du cœur de vie de notre commune ne pourra être qu'un atout supplémentaire pour tous.

Notre médiathèque sera la tête de pont du réseau de lecture intercommunal. Notre communauté de communes se charge non seulement de l'acquisition du fonds documentaires (livres, CD) en nombre suffisant, mais elle a également équipé en informatique tous les points de lecture du territoire ou les mairies. Ainsi tous les habitants pourront bien évidemment venir à la médiathèque, ou s'ils le préfèrent, choisir tranquillement les œuvres par informatique, soit à partir de leur poste personnel, soit à partir des ordinateurs installés dans leur commune.

Tous les ouvrages seront catalogués dès leur livraison et chacun pourra prendre connaissance des collections disponibles et réserver les œuvres de son choix.

L'adhésion à la médiathèque et au réseau de lecture intercommunal est totalement gratuite et ouverte à tous.

Ce projet sera suivi d'un réaménagement de la rue du fournil qui sera réservée à la circulation piétonne afin de favoriser les rencontres et les échanges. La place « petite roselle » entrée principale de notre structure, sera également réaménagée.

Vous trouverez en page intérieure des photos et plans de projet.

Les personnes intéressées peuvent également venir consulter le permis de construire en mairie.

Le Maire
Cécile FORGERON

Bulletin
BULLETIN
d'Information locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 325
FEVRIER
2013



Mouthiers sur Boëme

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2013

LOGEMENT SOCIAUX « la Chauvéterie »
Le Conseil Municipal choisit le bureau APMS 16 pour une mission « Sécurité Protection Santé » de niveau 3 pour la durée du chantier, pour un montant de 862,11 euros TTC.

PERSONNEL COMMUNAL
Le Conseil Municipal supprime le poste d'adjoint technique principal de 2ème classe suite à la création d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe au 15 décembre 2012. Le taux de promotion du grade d'attaché principal est fixé à 100%.

Un adjoint administratif principal de 1ère classe bénéficiera, par ancienneté, d'une accession à l'échelle spécial dans son grade au 1er février 2013.

L'attaché bénéficiera d'un avancement au grade d'attaché principal, par ancienneté, à compter du 1er février 2013.

Un contrat CAE sera signé pour un emploi temporaire de 8 mois à la bibliothèque, à compter du 1er février 2013.

Le conseil accepte l'avenant à la convention d'audit de situation en hygiène et sécurité du travail. Cet avenant indique que la convention sera renouvelée par tacite reconduction.

INDEMNITÉ LOGEMENT INSTITUTEURS

Le montant, fixé par la Préfecture, reste inchangé pour 2012, soit 2 184,17 ? due aux instituteurs (et non professeurs des écoles) ne bénéficiant pas d'un logement de fonction. Aucun instituteur n'est concerné à Mouthiers.

MEDIATHEQUE - convention Commune/communauté de communes pour le déploiement du réseau média lecture communautaires
Le conseil accepte, après quelques modifications, le projet de convention à passer entre la commune et la communauté de communes concernant l'organisation du réseau « Papillon Lecture » dont la bibliothèque tête de réseau sera Mouthiers.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Madame le Maire est chargée de rencontrer l'acquéreur éventuel afin d'obtenir des précisions sur la destination envisagée du local (voir ci-contre).

BUDGET 2012 PHOTOVOLTAÏQUE

L'excédent de fonctionnement du budget photovoltaïque dû à la production électrique, sera reversé à la commune pour un montant de 4 550 euros (voir bas de page 3).

BUDGET COMMUNE 2013

Afin de régler certaines factures d'investissement 2013 avant le vote du budget primitif 2013 (fin mars), le conseil décide d'ouvrir les crédits nécessaires pour :

- le programme jardins familiaux
 - éclairage public
- et d'ouvrir les crédits de fonctionnement pour le règlement anticipé partiel de :
- subventions caisse des écoles, SCM et MJC.



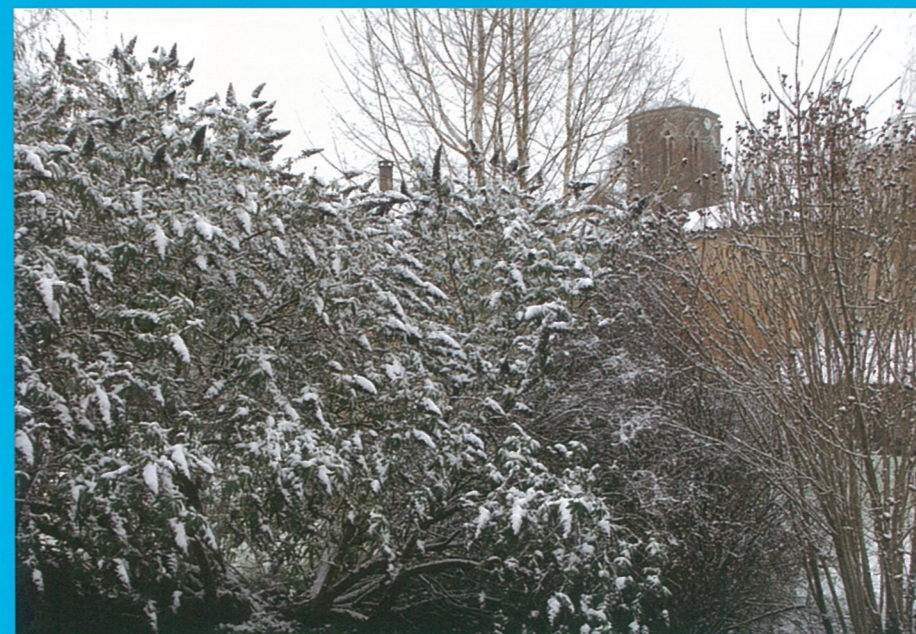
JEUDI
14 et 28 FEVRIER

DROIT DE PREEMTION URBAIN

Dans le cadre de l'aménagement de la médiathèque, le Conseil municipal a été appelé à décider d'utiliser son droit de préemption pour l'immeuble situé à l'angle de la rue du fournil.

Ce droit permet à la commune d'acquérir en priorité ce bien immobilier au moment où celui-ci est sur le point d'être vendu.

Ainsi, lorsqu'un propriétaire vend un terrain ou un bâtiment à un acheteur, avant que la vente ne soit conclue, la commune doit s'exprimer sur sa volonté d'user de son droit de préemption. Elle deviendra ainsi prioritaire pour l'acquisition si elle exerce son droit de préemption. Dans le cas contraire, la vente suit son cours normal.



CE QUI EST À TOIT EST À NOUS !

Dans un contexte budgétaire municipal déjà positif, le reversement de l'excédent financier de l'installation photoélectrique est une bonne nouvelle de plus. 4 550 € de recettes supplémentaires grâce à l'ensoleillement généreux de 2012, qui s'ajoutent au bonheur d'être tombés volontairement dans le panneau ! Ou plus exactement dans les panneaux. Le choix de la municipalité de modifier le projet initial de club-house du foot (en français « la maison associative des joueurs de ballon au pied ») en ajoutant des panneaux solaires sur le toit,

produit ses chaleureux dividendes aujourd'hui. Nous bénéficions certes d'un prix de rachat intéressant de l'électricité produite grâce à l'énergie naturelle du soleil. Il faut noter néanmoins qu'en ce début d'année les conditions technologiques permettent de produire le kW d'origine solaire au même prix que le kW classique dont 80 % est d'origine nucléaire alors que ce dernier n'a pas encore intégré les coûts de démantèlement des centrales, ni le coût du stockage et du traitement des déchets, radioactifs pour des siècles.

ORIENTATIONS COMMUNAUTAIRES

Le 29 janvier dernier le conseil communautaire a débattu des orientations budgétaires pour 2013.

Ce budget, le 19ème depuis la création sera un exercice à 8 avec l'arrivée de Vougezac. Ce changement sera notamment visible au chapitre voirie.

Au delà du 1/2 million d'euros consacré au gros entretien des 180 km de voirie communautaire, plusieurs projets de voirie nouvelle sont programmés pour 2013 dont la voirie de La Chauvéterie et son nouveau lotissement à l'initiative de la commune.

Deux autres chantiers de voirie nouvelle sont prévus à Claix et à Voeuil et Giget pour des opérations de l'office HLM Logélia.

Pour les écoles, en plus des travaux courants d'entretien estival, la rénovation d'une partie de l'école maternelle de Trois Palis a été lancée.

Dans toutes les écoles, un audit énergétique des bâtiments et de performance des chaufferies sera réalisé en 2013. La première tranche de cet audit concernera notamment l'école élémentaire de Mouthiers construite dans les années 70. Il sera ainsi permis de coordonner d'évidents travaux d'isolation avec une reprise des menuiseries et la pose de brise soleil pour éviter l'échauffement de certaines classes aux beaux jours.

Le conseil a également décidé de reconduire les crédits non consommés de 2012 en matière d'acquisition de livres pour le réseau intercommunal de lecture ainsi que la convention de financement partiel du poste de bibliothécaire pour l'animation de ce réseau.

Le programme le plus important devant voir le jour en 2013 concerne la Maison communautaire du Berguille qui devrait abriter les services communautaires dont le Réseau des Assistantes Maternelles, déjà installé, et des locaux mis à disposition du Centre Social Intercommunal.

Ainsi aucun des 12 000 habitants de la communauté ne devrait être à plus d'un quart d'heure de la maison communautaire.

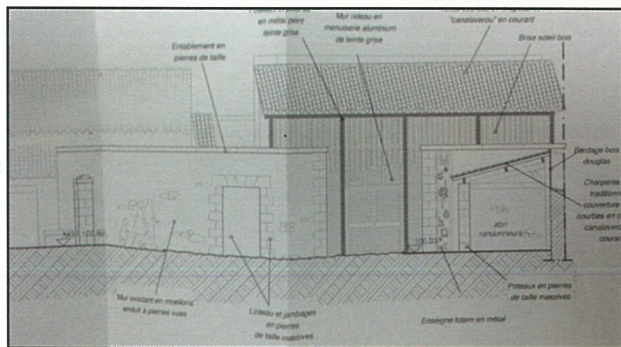
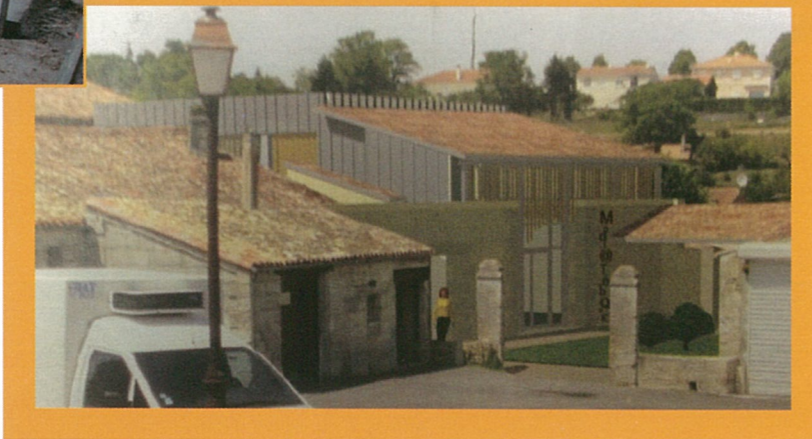
Enfin, le conseil a envisagé d'anticiper l'aménagement d'une partie de la nouvelle zone d'activités dite « des carrières » à Rouillet, de 23 hectares achetés à Lafarge et bordant la Ligne à Grande Vitesse. Cette accélération vise à rendre disponible une offre d'accueil d'activités dans l'Angoumois.

Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal
VENDREDI
8 MARS
20 H 30

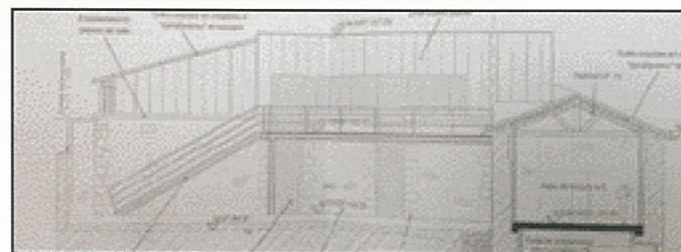
LA MEDIATHEQUE EN CHANTIER



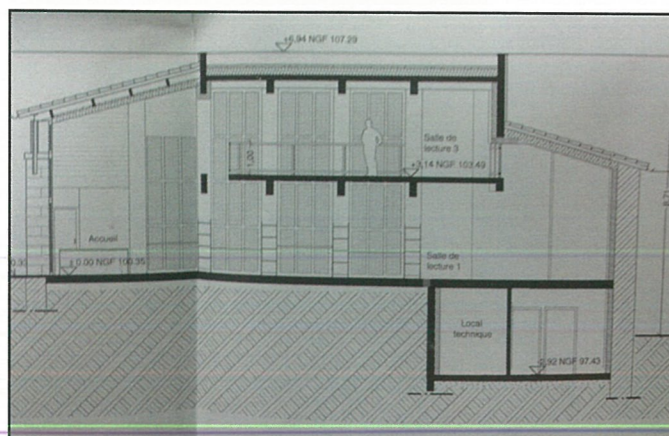
Socle de la grue



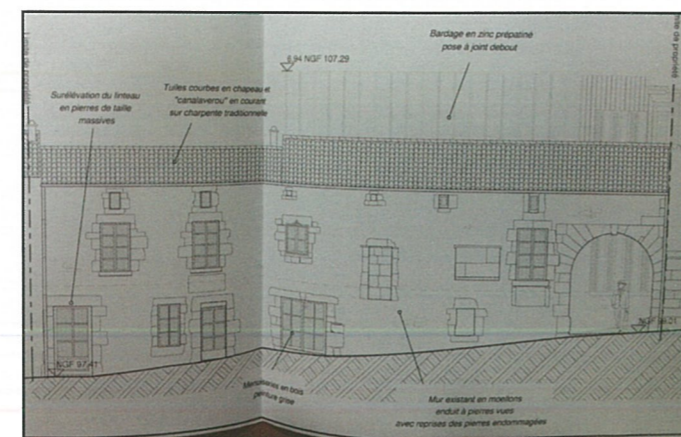
Façade Est entrée



Façade Nord



Façade Ouest rue du Fournil



2 et 3 MARS BOUCLE DE LA BOËME

Organisée par le club découverte (13km) de randonnées « sentiers de Boëme »

Samedi 2 mars
après-midi spécial enfants
- randos vélo (6 et 10 km) - rando challenge (4km)

dimanche 3 mars
randonnées pédestres
12 et 8 km
- rando challenge

Possibilité inscription repas sur réservation : 12 €.

Contacts randonnées - enfants
05.45.25.08.16
05.45.67.83.24
bernard.bourd610@orange.fr

VTT
05.45.67.82.60
05.45.67.97.35

Retrouvez toutes ces informations sur
<http://mouthisers.boeme.pagesperso-orange.fr>
www.cc-charente-boeme-charraud.fr

23^{ème}
Boucle de la Boëme



Samedi 2 mars 2013
Après-midi SPECIAL ENFANTS

Dimanche 3 mars 2013
Randonnées VTT, pédestres et Rando Challenge®

Organisée par le club de randonnées : Sentiers de Boëme

LES NOUVELLES BREVES DE COMPTOIR



Un texte de Jean Marie GOURIO
Mise en scène de Marisol Mathieu
SAMEDI 9 FÉVRIER 21 H
Salle Gilles PLOQUIN

" On rit souvent, on rit toujours " L'Express
" Les dialogues explosent, c'est bien mieux que la vie parce que c'est vrai " Télérama
" Ces réparties populaires font mouche " La Dépêche

Entrée 10€, 8 € (adhérents) 5 € pour - 18 ans

VENDREDI 15 FÉVRIER 2013
20 h 30 - Salle d'expo de la MJC / Mouthiers-sur-Boëme

Soirée Gueuloir

Entrée libre

Expressions libres et convivialité

NEZ PARTAGER VOS PAROLES
Lectures, poésies, chants, jeux de mots, slams, humour, coups de gueules...
AUTOUR D'UN BUFFET !



Soirée organisée par le Centre Social, Culturel et Sportif EFFERVESCENTRE
05 45 67 84 38 / www.effervescentre.fr

EMPLOIS CAISSE DES ÉCOLES

Dans le cadre de remplacements ponctuels du personnel de la caisse des écoles en cas de congés maladie, ou indisponibilités, nous invitons les personnes domiciliées à MOUTHIER, disponibles dès 7 heures le matin, qui seraient intéressées, à se faire connaître auprès de Mme DESROSIERS Noëlle, gestionnaire de la Caisse des Ecoles, 34 avenue du 24 août 1944 tél.05 45 67 82 82.

Ces remplacements concernent les postes de ménage des écoles, assistantes maternelle école maternelle, cuisine du groupe scolaire, surveillance des élèves,...

PRINTEMPS DES POÈTES

Parce que votre voix intérieure est faite de paroles à chuchoter, à murmurer, à crier ou à chanter et à partager...

Parce que nos voix résonnent souvent avec celles de nos poètes, vos poèmes s'affichent ! Cette année encore, la bibliothèque de Mouthiers-sur-Boême organise son concours de poésie dans le cadre du Printemps des Poètes qui aura lieu pendant la période du 9 Mars au 24 Mars sur le thème « Les voix du poème ».

A cette occasion, vous pouvez faire parvenir dès maintenant vos poèmes et jusqu'au 15 mars à la bibliothèque de Mouthiers-sur-Boême « Concours de poésie 2013 »
57 rue de la Boême 16440 MOUTHIERS SUR BOËME Tél: 05-45-67-89-47

Bibliothèque Municipale
57 rue de la Boême
16440 Mouthiers sur Boême
Tél : 05.45.67.89.47.
Mail : bibliotheque-mouthiers-sur-boeme@orange.fr

Horaires d'ouverture
Lundi et mardi : 9 h 30 - 12 h 30 ;
14 h - 18 h
Mercredi, jeudi et vendredi : 9 h 30
- 12 h 30 ; 14 h 30 - 18 h 30
Samedi : 10 h - 12 h



Aline LUCAS EXPOSE À LA M.J.C. en février



LOTO SCM FOOTBALL DIMANCHE 16 FEVRIER 14 H SALLE Gilles PLOQUIN

Lots : tablette, jambons, jeans, blue-ray, blouson, paniers garnis, survêtement, bons d'achat, outillage, crêpière, nombreux lots

10 parties
Prix des cartons : 1 carton 2?, 6 cartons 10?, 10 cartons 15?, 15 cartons 20?

Partie surprise : 2? le carton - partie gratuite enfants - tombola
Buvette - crêpes - gâteaux.
Venez nombreux.

DMR - ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

« L'ADMR de MOUTHIERS et des communes avoisinantes » est un service de proximité qui permet que l'aide aux personnes dépendantes, financée par le CONSEIL GÉNÉRAL, puisse être apportée aux personnes, au plus près de leurs besoins.

L'association couvre les communes de MOUTHIERS, PLASSAC-ROUFFIAC, VOEUIL-ET-GIGET, CLAIX et VOULGÉZAC.

Actuellement, 15 salariées qualifiées et dévouées interviennent au domicile de 120 personnes.

Les interventions sont organisées par l'équipe de bénévoles de l'association.
L'association accueillerait volontiers 2 personnes bénévoles nouvelles pour les tâches de secrétariat ou de trésorerie (éventuellement autres) à définir selon les personnes. Ces tâches peuvent n'exiger qu'une demi-journée par semaine.
Prendre contact au 05 45 67 06 25 lors des permanences tous les jours de 8 h à 12 h (sauf lundi de 14 h à 16 h).

RANDONNEES PEDESTRES avec SENTIERS DE BOËME

Randonnées du dimanche (1/2 journée, journée, week-end) allure modérée (4 km/h)

JOUR	ANIMATEUR	Téléphone	RV MOUTHIERS Pl. du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	Nb Km
Dimanche 3 février	Bernard B et Guy C	06 88 34 86 21 06 31 52 74 74	13 h 45	Nanteuillet/Mouthiers reconnaissance partielle du RC expert de la Boucle de la Boême	Moulin de Nanteuillet	14 h	9-11 km
Dimanche 10 février	Nathalie S et Pascal J	06 07 14 46 17 06 67 20 24 59	13 h 30	CLAIX	stade	14 h	12 km
Dimanche 24 février	Assemblée Générale du Comité Départemental de Randonnées Pédestres à JARNAC - randonnée le matin, repas à midi						
WE du 2-3 mars	Sentiers de Boême	05 45 25 08 15	23ème Boucle de la Boême				
Dimanche 10 mars	Nicole G et Cédric H	06 15 51 78 05 06 10 55 11 83	10 h 15	MEUX visite du château (5€/personne)	place de la mairie	11 h 11h15 5 visite	
				Pique-nique tiré du sac			
				« circuit des moulins »		13h15 5	12 km

RANDONNEES PEDESTRES DES MERCREDIS

Jour	Animateurs	Tél	Lieu rando	RV Mouthiers pl du ch de foire	Point départ	Heure départ	distance
Mer 6 février	Nathalie S, Michèle et Jean-Paul L	06 07 14 46 17 06 32 23 98 78	Nanteuillet (reconnaissance de la Boucle de la Boême)	13 h 45	Viaduc des Couteaubières	14 h	8 km
Mer 20 février	Raymond F et Claude D	06 77 41 59 71 05 45 67 84 11	BLANZAC	13 h 45	Les vieux chais	14h15	7-8 km
Mer 6 mars	Raymond F Jacqueline B Josiane G	06 77 41 59 71 06 40 23 97 89 05 45 67 84 05	MOUTHIERS	13 h 45	Place du champ de foire	14 h	8 km

ETAT CIVIL

NAISSANCES

4 janvier : Léana, Nathannaëlle, Jennyfer
BASLAND « hameau des grands bois »

8 janvier : Ina, Lola, Tinh VINCENT SIERRA
« Gersac »

DÉCÈS

26 décembre : Francis CHUNLEAU rue de
la Bussière

13 janvier : Lydie TESTARD veuve GROS
EHPAD « la Chauveterie »

14 janvier : Louis GAMAURY

CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIER
RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88

SUR VOTRE AGENDA

FEVRIER

7 : assemblée générale Comité de Jumelage à la
MJC à 20 h 30

8 : assemblée générale association Kambavenir à
Plassac-Rouffiac à 19 h

9 : théâtre du cœur vert à la salle Gilles Ploquin
à 20 h 30

10 : loto du foot à la salle Gilles Ploquin à 14 h

16 : vernissage expo à la MJC 11 h

24 : repas dansant par le Cercle des Aînés à la
salle Gilles Ploquin à 12 h

26 : collecte de sang à Blanzac de 17 h à 20 h

MARS

2 et 3 : Boucles de la Boème

10 : repas organisé par la FNACA à la salle Gilles
Ploquin à 12 h

15 : AG MJC

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.

Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.

Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur
Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la phar-
macie de garde est la pharmacie de garde du secteur
indiquée dans la presse.

MEDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END
il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE Jean REVEREAULT

Impression : COMPOSERVICES

Le prochain bulletin

Sera celui du printemps mais sortira avant le 21 mars. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 février. Les activités prévues jusqu'à mi-avril pourront y être annoncées.



Repas des anciens



Voeux d'Effrescentre



... le patrimoine pour toutes les générations

(Photos Alain PORTE)